

# Le Relecq



Suivez-nous !



N°529 - Vendredi 14 août 2020

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)



COVID-19  
**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES**

INFORMATION

#COVID19



Port du **masque obligatoire** dans les lieux publics clos  
à partir du 20 juillet



**Le premier rendez-vous de la rentrée !  
Samedi 5 et dimanche 6 septembre**

## La S.T.R.I.N.G Cie Mycélium

**Une balade naturaliste pas comme les autres.**



Florent Chatterton est écologue, il est accompagné de Rebecca, étudiante en BTS G.P.N option G.F.S., évaluée sur ses aptitudes à animer et à sécuriser un public en milieu sauvage. Ensemble, ils vous emmènent dans une sortie nature étonnante et pleine d'autodérision à la découverte des biotopes du Relecq-Kerhuon.

Tout public. Durée : 1h15. Gratuit.

Places limitées - sur réservation :  
[culture@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:culture@mairie-relecq-kerhuon.fr)

Le lieu de rendez-vous vous sera révélé lors de votre inscription.



*Plus d'informations à venir*

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.  
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.  
 Pharmacie de garde : lundi matin.  
 PHARMACIE DE L'ÉGLISE, 11 rue Danton - 02.98.28.22.01  
 nuit et jours fériés : composer le 3237  
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29  
 Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33  
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46  
 le week-end, élu de service.  
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78  
 MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :  
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.  
 Traditionnel : le samedi matin.  
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :  
 06.70.64.13.48



## VIE MUNICIPALE

### ETAT CIVIL - POPULATION

**NAISSANCES** : Léo JEAN.

Titouan PASCO.

**MARIAGES** : Nicolas VINFLES et Justine MERIEN.

Laetitia LOUARN et Fabrice PILORGET.

**DECES** : Lucien CONNAN, 77 ans.

Henri ARGOUARCH, 84 ans.

### INITIATIVE

Marc'h Houarn  
Challenge 2020



Tou-te-s en selle !  
Du 7 septembre  
au 2 octobre

à  
vélo  
au  
boulot

4 semaines de défi  
Classements individuel et par équipe  
Lots à gagner



2 au 5 septembre  
Révision des vélos à l'atelier de Bapav



3 octobre - Clôture festive  
Remise des prix, balade, apéro vélo

**INSCRIPTIONS** : Rendez-vous sur le site : [brest.challenge-velo.bzh](http://brest.challenge-velo.bzh)

Rejoignez une équipe existante ou créez-en une nouvelle.

Une fois inscrits, déclarez le nombre de KM effectués à vélo dans la journée.

**DÉFIS** : Remplissez des défis qui dépendent de votre expérience du vélo :

- Novices : venir au moins 2 jours à vélo.

- pratique occasionnelle : venir au moins 4 jours à vélo.

- pratique régulière : venir au moins 6 jours à vélo.

Chaque défi court sur une période de 10 jours environ, les gagnants sont ensuite tirés au sort. Un challenge par équipe récompense également l'entrepreneur la plus méritante.

### VIE SCOLAIRE

#### PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES :

**Ecoles Achille Grandeau et Jean Moulin** : le jeudi 27 et le vendredi 28 août de 10h 30 à 12h30.

Liste des fournitures sur le site de : <http://www.ecolespubliques-bourglelelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

**Ecole Jules Ferry** : Vendredi 28 août de 16h à 18h et lundi 31 août de 17h à 18h30.

Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé et du dossier scolaire.

### ENFANCE - JEUNESSE

#### MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38.

#### INSCRIPTION AU SERVICE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE, RENTRÉE 2020/2021 :

Les dossiers d'inscriptions aux services de : - restauration scolaire,

- accueil périscolaire,

- ALSH,

-TAP,

sont à retirer à la MEJ ou sur :

[www.le-relecq-kerhuon.fr/mej](http://www.le-relecq-kerhuon.fr/mej)

A retourner avant la rentrée scolaire pour les retardataires.

Pièces à fournir : Quotient familial fourni par la CAF à jour, 1 photo d'identité, certificat de vaccinations à jour et attestation de responsabilité civile.

#### ATELIERS SPECIFIQUES DE LA MEJ :

L'inscription aux ateliers bois pour les 7/11 ans et piscine pour les 6/8 ans, aura lieu à partir du lundi 7 septembre à la MEJ.

MEDIATHEQUE  
François Mitterrand

Le Relecq Kerhuon

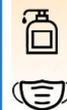


DU 7 JUILLET AU 29 AOÛT  
**HORAIRE D'OUVERTURE**

DU MARDI AU VENDREDI : 14h - 18h  
LE SAMEDI : 10h - 12h30



LORS DE VOTRE VISITE



Gel obligatoire

Masque obligatoire



Respect des distances et du sens de circulation

12 DOCUMENTS POUR 8 SEMAINES  
ABONNEMENTS :  
PRÉVOIR UN RÉGLEMENT EN CHÈQUE

Les services suivants ne sont pas disponibles :  
- le café culturel  
- l'accès aux consoles de jeu vidéo  
- la presse quotidienne

Le travail sur place et l'accès aux ordinateurs sont limités.



## Réouverture de l'Artothèque



Envie de changer de déco ?

Empruntez une œuvre d'art pour deux mois.

Notre collection comporte une centaine d'œuvres de styles et de techniques variés et s'adresse aux adultes comme aux enfants.

Modalités d'emprunt sur place ou sur le site internet.

Renseignements : 02.29.00.52.75.  
[mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr)  
<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon  
MédiathèqueLRK

# VIE MUNICIPALE

## URBANISME

**DECLARATIONS PREALABLES** : Dominique KOCH, 6 rue Lavoisier, création d'un carport.

Dominique MADEC, 770 rue Anatole Le Braz, portail coulissant.

Jacques GUEZENNEC, 42 rue G<sup>al</sup> Leclerc, changement d'ouvertures.

Luc LAURENCERY, 3 rue Lamartine, carport.

Gaëtan et Sandra MARREC, 6 rue Lamennais, extension.

Anthony GOURIOU, 43 bd Léopold Maissin, clôture.

Hervé FRUHAUFF, 2 rue de Nancy, bardage bois.

Yann COAT, 16 rue de la Victoire, extension.

Eric LEVASSORT, 26 rue G<sup>al</sup> Leclerc, clôture et portail.

Yvonne GUINIO, 3 rue Ambroise Paré, ravalement maison et portail.

Maxime MASSON, 8 rue Victor Ségalen, véranda.

Claude QUELENNEC, 4 rue de la Victoire, changement de fenêtres.

Christophe PROUST, 71 rue Anatole France, clôtures.

Christophe ARNAUD, 6 rue Guérin, véranda et clôture.

Joël POULIQUEN, 3 rue Danièle Casanova, modification d'ouvertures.

Eric GUELLEC, 106 boulevard Gambetta, remplacement clôture en mitoyenneté.

Olivier GENSE, 8 rue Raymond Jézéquel, carport.

Marcel PETON, 23 rue de Reims, véranda démontable.

Alain TASCAN, 19 rue Paul Fort, extension en bois naturel.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL, Collège Camille Vallaux, 3 rue Jean Zay, mise en place de clôtures, changement de portails et portillons.

**PERMIS DE DEMOLIR** : Adrien CLARYSSE, 18 rue Roberval, démolition d'un appentis.

Albert BOZEC, 31 rue de la Pêcherie, démolition du cabanon.

**PERMIS DE CONSTRUIRE** : Gilles GOARANT, 48 venelle de Kermini, extension garage.

BEAUGE - GUILLAUME, allée de Lossu-  
lien, modification façade sud.



**DESTOK** : Le grand déballage de rentrée en plein air se déroulera le dimanche 6 septembre de 10h à 19h le long du boulevard Clémenceau.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'inscrire à ce vide-greniers, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la ville **dès maintenant** afin de procéder à votre **demande d'inscription en ligne**. Rendez-vous sur l'évènement Destok, vous y trouverez le formulaire à renseigner intégralement.

À ce jour, nous ignorons quelle sera l'ampleur des mesures barrières à appliquer, aussi nous adapterons le format de l'évènement et prendrons toutes les dispositions afin d'accueillir en sécurité le public et les déballers.

**C'est pourquoi, l'envoi du formulaire en ligne ne tient pas lieu d'inscription définitive. Un mail de confirmation vous sera envoyé d'ici la fin août.**

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)

## FONCTIONNEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS PENDANT L'ETE

Jusqu'au vendredi 21 août inclus, tous les services sont ouverts de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les permanences d'état-civil sont supprimées les samedis matin des 15 et 22 août.

Le **Service Emploi** est fermé du 27 juillet au 21 août. Réouverture le lundi 24 août.

**DEMARCHAGES ABUSIFS** : Certaines personnes ont été démarchées ces derniers temps par des personnes prétendant agir sur demande d'EDF.

Renseignements pris, l'entreprise n'envoie pas de commerciaux au domicile des usagers. En tous les cas, en cette période de pandémie, il est conseillé de ne pas ouvrir aux démarcheurs. En cas de passage insistant et/ou de méthode intrusive, vous pouvez déposer une main courante en gendarmerie.

## PERMANENCES

**Crise sanitaire : Il est préférable de vérifier les conditions d'accueil par téléphone.**

**CLCV** : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02.98.01.08.51.

**RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES** (RPAM) - Centre Jean Jacolot - 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

**ARCHIPEL AIDE A DOMICILE** 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

**CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE** (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

**ESPACE JEUNES** Kergaret - 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

**SERVICE EMPLOI** - Mairie - 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

**IME DE L'ELORN** - rue Commandant Charcot - 02.98.28.21.11 : secrétariat de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sauf le mercredi.

## NOUS CONTACTER

**PRIVILEGIEZ LE TÉLÉPHONE, NE VOUS DÉPLACEZ QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.**

Services technique, urbanisme, communication, pôle Solidarités : uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

## VIE ASSOCIATIVE

**KOALA** : L'association propose de l'athlétisme, de la course à pied, du cross, de la marche et de la marche nordique.

Signature des licences 2020-2021 :

- Le lundi 17 août de 17h à 19h.
- Le mercredi 19 août de 17h à 19h.
- Le lundi 24 août de 17h à 19h.
- Le mercredi 26 août de 17h à 19h.

Piste d'athlétisme - 7, rue Jean-Zay.

Contacts : Pascal Guilmot : 02.98.28.40.23 ou Claude Poulain : 02.98.44.91.48.

### CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 16 : Groupe 1 : n°128, 97km / Groupe 2 : n°77, 78km / Groupe 3 : n°44, 69km. Départ 8h30.

### CENTRE NAUTIQUE ET POINT LOCATION ouverts jusqu'au 30 août (sur réservation)

Durant tout l'été, le CNRK propose des activités tout public (à partir de 5 ans) du lundi au dimanche, en journée complète ou en demi-journée.

Location de kayak et de sup, sortie (avec skipper) sur First 22, à la découverte de la rade et le l'Elorn maritime.

Renseignements, réservations, inscriptions, tous les après-midis de 13h30 à 17h30/18h à la maison de la mer, au port du Passage.

06.51.53.77.28.

cn.relecqkerhuon@gmail.com

**EVEIL SPORTIF - SERVICE SPORTS, EN MAIRIE** : L'éveil corporel ou sportif est destiné aux enfants de moyenne et grande sections. Ils sont répartis en 3 groupes de 12 maximum :

- Kangourou : mercredi de 13h45 à 14h45 (possibilité de convoyage avec le centre de loisirs-passerelle) et samedi de 11h à 12h (Grande section).
- Marsupilami : mercredi de 16h à 17h (moyenne section).
- Serpent : samedi de 9h45 à 10h45 (moyenne section).

Les séances consistent à aider les enfants dans leur développement corporel, à prendre confiance en eux sous forme de jeux avec ballons, balles, parcours, coordination, motricité, jeux collectifs... Les enfants inscrits cette année sont prioritaires pour se réinscrire. Les nouvelles inscriptions seront prises en septembre. Vous pouvez toutefois préinscrire votre enfant par mail : [sports@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:sports@mairie-relecq-kerhuon.fr)

## SANTE

**COVID-19** : Le port du masque est désormais obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus dans tous les établissements publics clos (mairie, établissements de santé, centres commerciaux...) et sur certains marchés, notamment ceux du Relecq-Kerhuon. En complément, l'application des gestes barrières reste le moyen le plus sûr de lutter contre la propagation du virus.

Restez prudents.



## ENVIRONNEMENT



### **FETES DE FAMILLE - RASSEMBLEMENTS ENTRE AMIS - ATTENTION AU TAPAGE NOCTURNE**

La période estivale, surtout au sortir de l'épreuve de confinement que nous avons connue, est propice aux rassemblements festifs à domicile.

Veillez toutefois à limiter le bruit lors de ces rassemblements, afin de respecter la quiétude du voisinage.

### **CHOUCAS DES TOURS**



L'espèce est protégée. Des campagnes de régulation sont menées régulièrement sur autorisation de la préfecture par les lieutenants de louveterie mais uniquement au tir et en milieu rural. La prolifération des choucas provient du fait qu'ils se reproduisent en ville et se nourrissent en milieu péri-urbain ou rural.

Or, en milieu urbain, les mesures de régulation prises sont souvent inadéquates pour deux raisons : la première est que cet animal est intelligent et qu'une grille obstruant un conduit de cheminée en simple grillage à poule est vite démontée. La seconde est que lorsqu'un conduit est condamné, il s'agit du conduit utilisé pour l'extraction des fumées et non pas des autres laissés ouverts, rapidement occupés pour la création d'un nid et la reproduction massive de l'espèce.

Pour réduire la reproduction de cet animal, la solution consiste à faire intervenir un professionnel de la toiture ou de la cheminée (couvreur, ramoneur), pour condamner efficacement, durablement et sans danger l'accès au conduit utile mais également à tous les autres conduits de la toiture.

Toutefois, cette opération ne peut intervenir qu'après la nidification en raison du caractère protégé de l'animal, soit de septembre à janvier.